



COMMUNIQUE DU 24 JANVIER 2019

**Grand débat national :
Mise à disposition d'un cahier de doléances à Sinnamary**

La Ville de Sinnamary informe ses administrés qu'un cahier de doléances est mis à leur disposition à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30, dans le cadre du grand débat national d'initiative présidentielle (décembre 2018/avril 2019).

Ce cahier de doléances, à destination des habitants de la commune, **sera transmis aux services de l'Etat en vue de la restitution du grand débat aux Français.**

Des salles communales pourront être mises à disposition d'organisations de la société civile désireuses de tenir des réunions d'initiatives locales, afin de débattre localement de leurs attentes à l'adresse du gouvernement. La date limite des réunions d'initiatives locales a été fixée au 15 mars 2019 par le Président de la République.

Une demande de mise à disposition dûment formulée doit être adressée, à cette fin, à l'attention de M. le maire, par courriel à : secretariat.general@ville-sinnamary.fr.

Sinnamary, *Sennmari Tchò Péyi Savann*,
Le 24 janvier 2019

